



**Courriel envoyé à l'ensemble des parents de nos élèves, le 2 février 2022**

Bonjour chers parents,

Étant donné le nombre d'élèves en isolement, nous avons cru bon faire parvenir les informations nécessaires à l'ensemble des parents.

En cas d'isolement :

- Les élèves auront accès à un plan de travail déposé par leurs enseignants sur le Classroom. Si les élèves n'ont pas de travail, ils sont invités à communiquer avec leur enseignant.
- Un lien Classroom sera transmis aux élèves ainsi qu'à leurs parents à la fin de la 1<sup>re</sup> journée d'isolement pour laquelle l'école aura été informée.
- Par ce lien, les élèves auront accès à une enseignante tous les jours de 9h15 à 10h30 et de 13h30 à 14h45 en se branchant au lien Classroom.

Nous vous rappelons qu'il est important d'aviser l'école lorsque votre enfant doit se placer en isolement. Nous vous invitons à nous communiquer le nom de votre enfant, la raison de son absence ainsi que la date de son retour à l'école.

Pour terminer, nous vous transmettons les affiches explicatives pour vous soutenir dans vos prises de décisions concernant la Covid :

*Voir les 2 affiches en annexes à cette lettre.*

Nous vous souhaitons une belle journée!

Bonne journée!

La direction  
École Le Sommet

EN DATE DU 21 JANVIER 2022

## QUOI FAIRE SI VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19



Fièvre



Toux ou mal de gorge



Perte du goût ou de l'odorat

### ISOLEZ-VOUS ET FAITES UN TEST RAPIDE À LA MAISON

Quoi faire  
selon le  
résultat  
obtenu ?



Les personnes qui vivent  
sous le même toit doivent  
aussi s'isoler et respecter  
les mêmes consignes que  
la personne qui a des  
symptômes.

1<sup>er</sup> test

**Positif**

ISOLEZ-VOUS



**Négatif**

ISOLEZ-VOUS et faites  
un 2<sup>e</sup> test 24 h plus tard



2<sup>e</sup> test

**Positif**

ISOLEZ-VOUS



**Négatif**

Reprenez vos activités  
en respectant les  
consignes sanitaires

Si vous n'avez pas  
de tests rapides :

**isolez-vous**

Pour connaître la durée  
de l'isolement prévue :  
**Québec.ca/isolement**



L'isolement commence à partir  
de la date de début des  
symptômes ou du prélèvement  
si aucun symptôme.

Votre  
gouvernement

Québec

EN DATE DU 21 JANVIER 2022



## DURÉE DE L'ISOLEMENT

SI VOUS ÊTES DANS L'UNE DES SITUATIONS SUIVANTES :

- J'ai obtenu un résultat de test positif à la COVID-19
- Je vis sous le même toit qu'une personne qui a la COVID-19
- Je suis en couple avec une personne qui a la COVID-19 et qui ne partage pas mon domicile
- J'ai des symptômes de la COVID-19 et je n'ai pas fait de test de dépistage



L'isolement commence à partir de la date de début des symptômes, de la date du prélèvement si aucun symptôme ou de la même date que le cas contact.

12 ans et plus		Moins de 12 ans	Personnes immunosupprimées
Adéquatement vacciné	<b>5 jours</b> (les 5 jours suivants avec port du masque)	<b>5 jours</b> et refaire un test rapide le 5 <sup>e</sup> jour. <ul style="list-style-type: none"><li>• Si le test est positif, poursuivre l'isolement durant 5 jours supplémentaires.</li><li>• Si le test est négatif, l'enfant peut reprendre ses activités.</li></ul>	<b>21 jours</b>
Non adéquatement vacciné	<b>10 jours</b>		

Si vous êtes un **travailleur de la santé**, communiquez avec votre milieu de travail pour recevoir les consignes de levée de l'isolement et de retour au travail.

[Québec.ca/isolement](https://quebec.ca/isolement)